

La Forêt, côté gourmets

Pour découvrir et se régaler avec les plantes forestières qui se mangent,
participez à l'atelier cuisine sauvage !

Samedi 7 octobre 2023 de 14 h à 17 h
Salives (21)

Voir plan et
bulletin d'inscription au verso

Programme

En salle et lors d'une petite balade dans la nature...

Reconnaissance de quelques plantes comestibles courantes
Cueillette sécurisée et respectueuse de l'environnement

et en cuisine :

- Recettes équilibrées et simples à réaliser
- Apports nutritionnels des plantes sauvages comestibles
- Informations du Plan National Nutrition Santé

L'après-midi sera animé par **Claire Bargeton, naturopathe** et **Magali Spahr, diététicienne**.



Pour la visite en extérieur,
prévoir des habits et des
chaussures adaptés à la météo.

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté, délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec plus de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](http://www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr)

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr

La Charte Forestière du Territoire

Le Pays Seine-et-Tilles porte une Charte Forestière de Territoire depuis 2014. L'un de ces objectifs est l'information et la sensibilisation du grand public et des propriétaires forestiers sur la sylviculture, la biodiversité et les autres usages de la forêt...

Le Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé R est porté par le Pays Seine-et-Tilles. L'objectif global est de lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé. Cette action est en lien avec deux de ces axes forts que sont la prévention et la santé environnementale.

Informations utiles

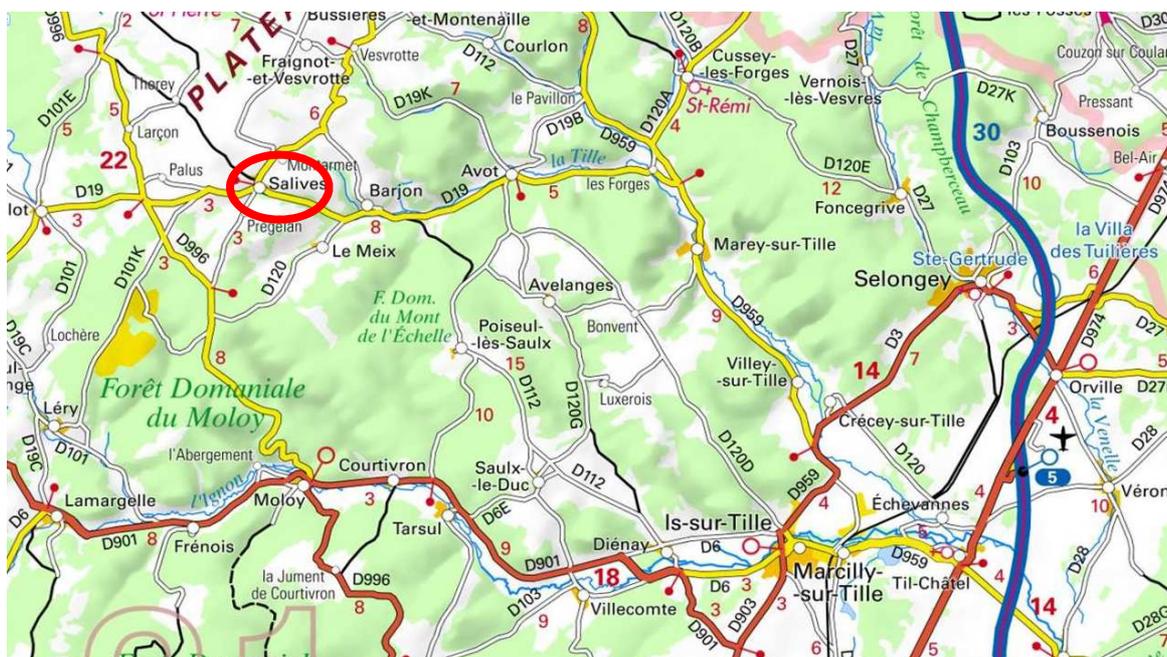
Rendez-vous à 14 h
à la mairie de Salives.

Env. 30 km à l'Ouest de Selongey
GPS (WGS 84) :

47°37'02,9 N / 04°55'04,8 E

Contact :

M. Hugues SERVANT (CNPFF)
03.80.53.10.08 / 06.12.01.49.21
hugues.servant@cnpff.fr



Pour vous inscrire

Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 3 octobre 2023

Nombre de places limitées aux 12 premiers inscrits

Mail : guguen@pays-seine-et-tilles.fr

Téléphone : 03 80 35 22 70

Courrier : Charte Forestière de Territoire, Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon,
Place de l'église, 21440 Saint-Seine-l'Abbaye

Inscription à la réunion n°4

Madame, Monsieur.....

Adresse :

.....

Tél. :

Mél :

Participera à la réunion du 7 octobre après midi (14 h – 17 h)

Nombre de places limitées aux 12 premiers inscrits

Attention dupliquer le bulletin si plusieurs participants.

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété Forestière

